

Sujet : [INTERNET] AVIS DEFAVORABLE

De : Éric Donzé <ericdonze@sfr.fr>

Date : 17/11/2022 22:40

Pour : pref-icpe@haute-marne.gouv.fr

A l'intention de Monsieur Bernard RORET,

Devant la masse importante d'informations, qui souvent restent incompréhensibles, que constitue le dossier mis à l'enquête publique, ci joint mes observations.

La proximité de mon habitation étant à moins de 600m du site d'implantation des éoliennes fait que l'impact visuel ne sera pas négligeable et le vent dominant venant du sud ouest l'impact sonore sera très fort.

Cela va considérablement détériorer mon cadre de vie ainsi que celui de mes animaux qui sont aussi très sensible aux sons.

Ma ferme (La Fontaine Aux Chênes) est isolée sur la plaine à Chaumont, en limite de la commune de TREIX, lieu de quiétude que j'ai eu du mal à trouver où la biodiversité, que je voudrais sauvegarder, a toute sa place.

Ayant signé la pétition contre ce projet, j'aimerais que l'on nous écoute, nous les oubliés des Lavières. **Je vous confirme mon avis défavorable**, appuyé par mon ami Maître Sébastien LEBRIERO (Avocat à la cour de Paris et grand spécialiste de la biodiversité (il faisait partie des trois principaux Avocats qui ont fait stopper la construction de Notre Dame des Landes et a fait stopper aussi le puisement du gaz de schiste en France)) qui vient souvent se ressourcer chez moi.